



Super Novaterm Crédit

L'assurance emprunteur par **MetLife**



Super Novaterm Crédit

Avec 50 ans d'expérience sur le marché de l'assurance emprunteur individuelle, MetLife vous permet d'accompagner **tous vos clients** dans la réalisation de leurs projets personnels et professionnels, notamment en cas de **risques hors normes**.



Une assurance individuelle au juste prix

Des **cotisations** calculées **sur mesure** selon la situation personnelle (*âge, santé*) de votre client

À noter : les cotisations évoluent sur la durée du prêt en fonction de l'âge et du capital restant dû. Elles sont détaillées après acceptation, pour une entière transparence.



Une capacité à assurer tous les risques ⁽¹⁾

- Un **capital élevé** : jusqu'à 50 M€
- Des **indemnités journalières** jusqu'à 1 000 € en ITT
- Un **âge avancé** : souscription jusqu'à 85 ans et couverture jusqu'à 90 ans en cas de décès
- Des assurés présentant **une ou plusieurs pathologies**
- Des **professionnels à risques** ou des pratiquants de **sport extrême**

⁽¹⁾ Selon acceptation MetLife



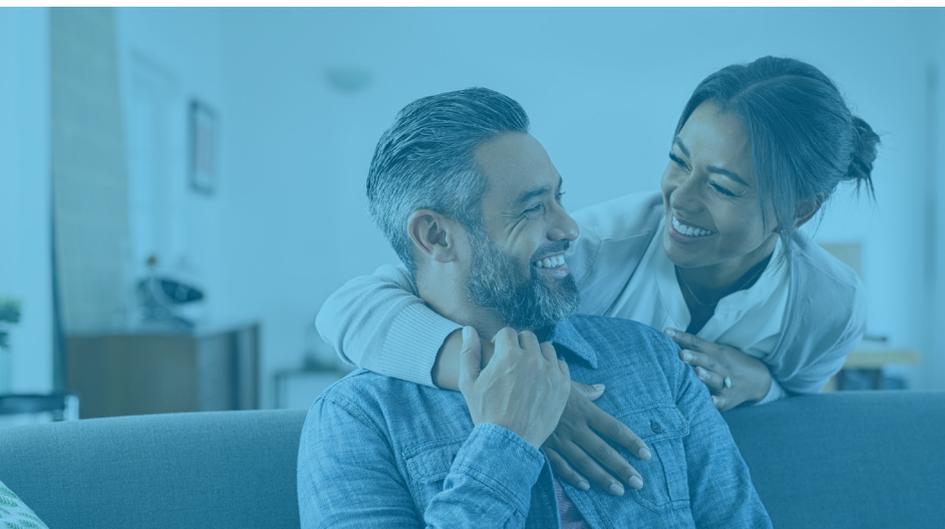
Un contrat irrévocable

Si **le risque d'un client s'aggrave** après la signature du contrat, il n'a pas à le déclarer, **ses cotisations n'augmenteront pas** et il sera toujours couvert comme prévu initialement.



Des examens médicaux simplifiés

- Des examens médicaux **valables une année** (hors QS et QES valables 6 mois)
- La **prise en charge totale** des examens de santé effectués dans les centres médicaux référencés, ou **remboursement** sur facture (avec plafond) des examens réalisés auprès de votre médecin





Des garanties complètes

- Une **couverture immédiate** en cas de décès accidentel pendant l'étude du dossier, dès la signature de la proposition (*à hauteur de 500 K€ maximum*)
- En cas de décès, de PTIA ou d'IPT, MetLife verse **le capital restant dû directement au bénéficiaire**
- IP, pour les **professions médicales, paramédicales ou vétérinaires** : versement d'un capital jusqu'à 5 M€
- Options **atteintes disco-vertébrales** et **affections psychiques** disponibles
- **Possibilité d'extension de l'ITT de 65 à 70 ans**, en cas d'activité professionnelle
- Couverture de l'**IPT** et de l'**IPP jusqu'à 70 ans**



Une assurance emprunteur également à disposition des professionnels

Les emprunts permettent la création, le développement et la modernisation des entreprises. L'assurance emprunteur est souvent exigée par le prêteur en garantie de l'opération bancaire et concerne fréquemment des montants élevés. Vos clients obtiennent des **réponses pertinentes et rapides** grâce à **l'expertise** de nos équipes sur les **hauts capitaux** et **montages complexes**.



100% Parcours digital

- Un parcours complet de souscription jusqu'à l'adhésion en **une seule connexion**, avec une **sélection en ligne**
- Un **espace Assurés intuitif** avec des fonctionnalités performantes, offrant à vos clients une **réelle autonomie** pour la gestion de leurs contrats et de leurs sinistres
- **Déclaration de sinistre** facilitée : dépôt de documents, récupération de justificatifs de la CPAM, suivi des remboursements...



Découvrez
nos innovations en
assurance emprunteur



Les innovations MetLife

Grâce à notre **savoir-faire d'assureurs spécialiste** et à notre expertise en terme d'acceptation et de sinistres, nous **innovons régulièrement pour simplifier la vie** de vos assurés lors de la souscription et pour leur proposer des **tarifs toujours plus ajustés.**



Fumeur / Non-Fumeur

- **Tarif non-fumeur après 12 mois d'abstinence**

MetLife souhaite encourager les bonnes pratiques de vie, avec une incitation motivante !

Particulièrement intéressant pour les hauts capitaux dont la prime élevée baissera de manière importante, ou les jeunes pour lesquels c'est le seul risque aggravant



Allègements des formalités médicales

- **Simple QS jusqu'à 1,25 M€ pour les moins de 46 ans, jusqu'à 800 k€ pour les moins de 56 ans, jusqu'à 300 k€ pour les moins de 86 ans**
- **Suppression de l'ECBU** pour les moins de 56 ans quel que soit le capital





Risques médicaux

- **Tarification plus favorable pour les pathologies isolées parmi les maladies métaboliques et cardio-vasculaires courantes** (surpoids, tension, cholestérol), si stabilisées sous contrôle médical

Loi Lemoine : Pas de questionnaire de santé pour les emprunts immobiliers jusqu'à 200 000 € d'encours total et dont le terme intervient avant l'âge de 60 ans

Convention AERAS : Application du droit à l'oubli et garantie invalidité spécifique (GIS)



Hauts capitaux

- **Rapport Moral et Financier sans justificatif de 1,5 à 2,5 M€**



Seniors

- **Prêts relais facilités pour les 56-85 ans**

Pour les prêts relais secs de 24 mois maximum : Simple Questionnaire de Santé jusqu'à 400K€

- **Pas d'ECG de repos et d'ECBU jusqu'à 1 M€ quel que soit l'âge**

Pour vos clients

Un gain de temps et de pouvoir d'achat :

Plus de projets réalisés, avec plus de simplicité

Pour vous

Une gestion facilitée, avec des solutions adaptées plus rapides à mettre en place :

Une efficacité accrue

Pour tous les assurés hors normes ou avec une surprime potentielle

Comparez la tarification finale et pas uniquement le tarif de base

Comparez non seulement le prix mais aussi le temps et la simplicité

Avec MetLife, proposez à vos clients une souscription plus rapide, plus facile, à des tarifs plus ajustés

Une organisation à votre service



- **Un accompagnement de proximité**

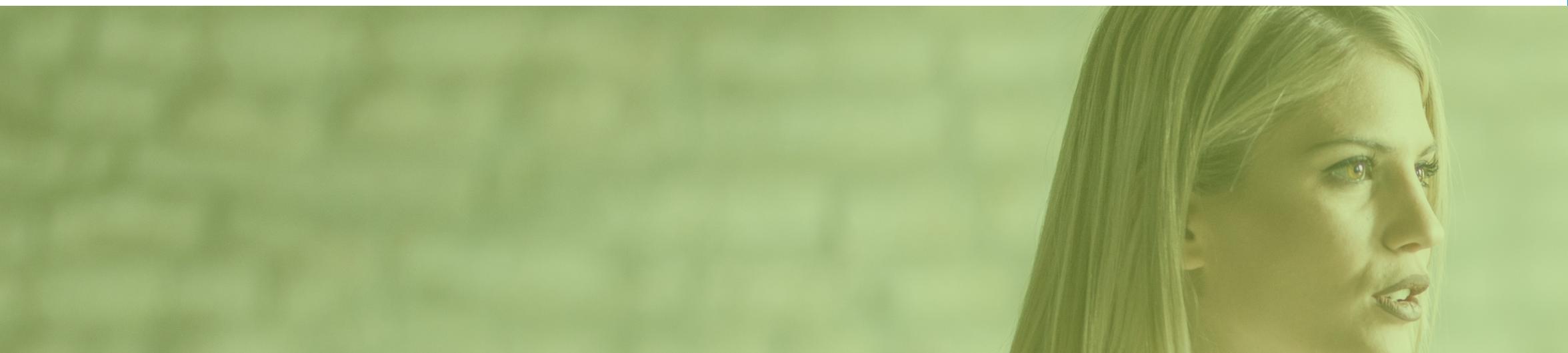
35 inspecteurs sur l'ensemble du territoire vous assistent dans toutes vos démarches : formation à nos solutions, technique assurantielle, développement de votre activité



- Une **cellule** nationale **experte** dédiée aux dossiers **VIP** et aux montages financiers complexes



- Une **Direction de l'Expertise et de la Formation** pour mettre à votre disposition notre **savoir-faire technique** et **commercial** : vidéos, présentations, formations ad hoc ...





MetLife reçoit l'Oscar de l'innovation et le Label d'Excellence pour son assurance emprunteur

Fondé en 1868, MetLife est un acteur international de premier plan en assurance-vie et en prévoyance salariés avec près de 100 millions de clients à travers 50 pays et occupe une position de leader aux États-Unis, au Japon, en Amérique Latine, en Asie, en Europe et au Moyen-Orient.

En France depuis plus de 50 ans, MetLife et ses 200 collaborateurs proposent des offres de prévoyance individuelle à des particuliers, entrepreneurs et sportifs professionnels. Grâce à sa capacité à prendre des risques et à sa parfaite maîtrise des circuits de distribution, MetLife offre des solutions adaptées et performantes pour répondre aux particularités de chacun.

MetLife commercialise de l'assurance emprunteur individuelle et des garanties de prévoyance afin d'accompagner les assurés tout au long de leur vie. Son savoir-faire commercial, médical et financier, lui permet d'apporter des réponses personnalisées à ses clients, notamment en cas de problème de santé, d'âge ou de capitaux élevés, de sport ou profession à risque.

www.metlife.fr

Document non contractuel à caractère commercial, qui ne constitue pas un exposé complet des dispositions du contrat d'assurance MetLife. MetLife Europe d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 415123. Succursale pour la France 5 Place de la Pyramide, 92800 Puteaux. 799 036 710 RCS Nanterre. MetLife Europe Insurance d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 472350. Succursale pour la France 5 Place de la Pyramide, 92800 Puteaux. 798 956 314 RCS Nanterre. Siège social de MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. : 20 on Hatch, lower Hatch Street, Dublin 2, Irlande. MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. (agissant toutes deux sous le nom commercial MetLife) sont réglementées par la Central Bank of Ireland. SNC_PLC_0224



À vos côtés pour un avenir plus serein